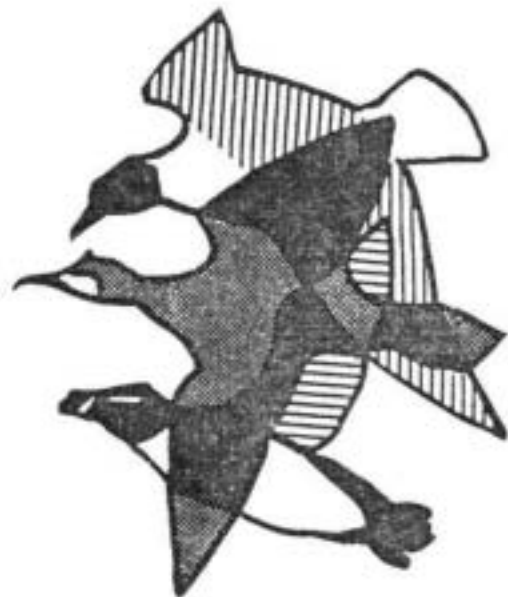




S. E. P. N. B.

ANNUAIRE DES RESERVES

1980

SOMMAIRE

PARTIE I : LES NOUVELLES RESERVES DE LA S.E.P.N.B.

PARTIE II : BILAN ORNITHOLOGIQUE DES RESERVES S.E.P.N.B. POUR L'ANNEE 1980.

PARTIE III : CONTRIBUTIONS DES CONSERVATEURS ET ANIMATEURS ORNITHOLOGUES.

III.1. ERADICATION PONCTUELLE DE GOELANDS ARGENTES (*Larus argentatus*) SUR UNE COLONIE DE GUILLEMOTS DE TROIL (*Uria aalge albionis*), PAR J.Y. MONNAT ET A. THOMAS.

III.2. OBSERVATIONS DE DAUPHINS AU CAP-FREHEL PAR L. LAMBERT ET P. YESOU.

III.3. OBSERVATIONS SUR LA POPULATION DE PETREL TEMPETE DE BANNEG, PAR H. CORRE, D. FLOTE, J. HAMON, J. HENRY.

III.4. METHODE DE DERATISATION PAR E. De KERGARIOU.

III.5. CONSEILS ET PRECISIONS POUR LE RECENSEMENT DES COLONIES DE MOUETTES TRIDACTYLES, PAR A. THOMAS.

PARTIE IV : ANIMATION ESTIVALE DES RESERVES.

AVANT PROPOS

Voici le deuxième annuaire des réserves de la S.E.P.N.B.
Edité pour la première fois il y a un an, il a pour but de témoigner de l'activité des réserves au cours de l'année écoulée : Création de nouvelles réserves, bilans ornithologiques, compte rendus des actions d'animation, observations et contributions des collaborateurs. Dans six départements armoricains, la S.E.P.N.B. conduit depuis plus de vingt années une politique d'étude et de protection de la nature homogène et cohérente : l'essentiel des colonies d'oiseaux marins, bénéficie aujourd'hui d'une protection dans un réseau de réserves biologiques qui s'agrandit chaque année. Cela a été possible grâce, à la clairvoyance de quelques pionniers et au travail bénévole de beaucoup. Depuis quelques années, le Ministère de l'Environnement et de la Qualité de la Vie soutient financièrement cette action par l'intermédiaire d'une "convention de gestion".

Max JONIN.

PARTIE I

LES NOUVELLES RESERVES DE LA S.E.P.N.B.

RÉSERVE : ROHELLAN

Département : MORBIHAN
Commune : ERDEVEN
Propriétaire : Société Morbihannaise de Sauvegarde de la Nature (S.M.S.N.)
Siège social : 37 bis rue Jean Gougaud
56000 VANNES
Tél : (97) 63.46.72.

Date de création : Date de l'accord S.M.S.N. - S.E.P.N.B. 12 novembre 1980.

Type d'accord pour la mise en réserve :
Convention préalable avec la S.M.S.N.

Superficie :
Biotope :
Intérêt principal : Oiseaux marins

Accessibilité au public : ~~OUI~~ - Non - ~~EXCLUSIF~~
Animation estivale : ~~OUI~~ - Non - ~~EXCLUSIF~~

Conservateur : PRIGENT Philippe
Rue du Docteur Charcot
35000 RENNES

Garde : Pierre AUFFRET
Etel

Équipement :

RÉSERVE : ILOTS ROCHEUX en Baie de SARZEAU

Le Dervenne - Le Coti - Le Diable Enezi -
Pen er Bleiz - l'Ile aux Oiseaux - L'île
des Oeufs.

Département : MORBIHAN
Commune :
Propriétaire : Domaine public maritime

Date de création : 12 octobre 1979

Type d'accord pour la mise en réserve : Location pour une durée de trois, six ou
neuf ans à partir du 1/01/1979.

Superficie :
Biotope :
Intérêt principal : Oiseaux marins

Accessibilité au public : ~~OUI~~ - Non - ~~Sur demande~~

Animation estivale : ~~OUI~~ - Non - ~~Sur demande~~

Conservateur :

Garde :

Équipement :

RÉSERVE : ILOTS ROCHEUX aux abords de l'île de HOUAT
Valhurec - Men Du - Glazic - Karek - Le
Grand Coin - Cenis - Curic - Er Yock.

Département : MORBIHAN
Commune : HOUAT
Propriétaire : Domaine public maritime.

Date de création : 12 octobre 1979

Type d'accord pour la mise en réserve : Location pour une durée de trois, six ou
neuf ans à partir du 1/01/79.

Superficie :
Biotope : Ilôts rocheux.
Intérêt principal : Oiseaux marins.

Accessibilité au public : ~~OUI~~ - Non - ~~XXXXXXXXXX~~
Animation estivale : ~~OUI~~ - Non - ~~XXXXXXXXXX~~

Conservateur :

Garde :

Equipement :

RÉSERVE : INIZ ER MOUR

Département : MORBIHAN
Commune : RIVIERE D'ETEL
Propriétaire :

Date de création : Pas de mise en réserve à proprement parler.
Type d'accord pour la mise en réserve : Arrêté préfectoral en date du 14 avril 1980 interdisant le débarquement sur l'îlot pendant la période du 1er avril au 15 juillet.

Superficie :
Biotope :
Intérêt principal : Nidification des Sternes.

Accessibilité au public : ~~OUI~~ - Non - ~~EXTRAORDINAIRE~~
Animation estivale : ~~OUI~~ - Non - ~~EXTRAORDINAIRE~~

Conservateur : Jean Pierre FERRAND
7. Rue Marie Le Fur
56700 HENNEBONT.

Garde :

Equipement :

RÉSERVE : ILOTS ROCHEUX aux abords de BELLE ILE EN MER
Roch Toul - Ile en Oulm - Ile er Hastellig -
Ile Bagueneres - Ile de Domois - Ile de
Bangor.

Département : MORBIHAN
Commune :
Propriétaire : Domaine public maritime.

Date de création : 12 octobre 1979

Type d'accord pour la mise en réserve : Location pour une durée de trois, six ou
neuf ans à partir du 1/1/1979.

Superficie :
Biotope : Ilôts rocheux
Intérêt principal : Oiseaux marins

Accessibilité au public : ~~Oui~~ - Non - ~~Extrêmement~~
Animation estivale : ~~Oui~~ - Non - ~~Extrêmement~~

Conservateur :

Garde :

Equipement :

RÉSERVE : MARAIS SALANTS DU GRAND BAL

Département : LOIRE ATLANTIQUE
Commune : GUERANDE
Propriétaires : Mr. Yves CHELLET, Rue des Parcs, 44490 LE CROISIC
Mr. Michel de CAMIRAN, Maisdon/Sèvre, 44690 LA HAIE POUASSIERE
Mme Marie HORVENO, 58 rue du Traict, 44490 LE CROISIC
Mme DUBOIS BIGARE, 6. place Monseigneur Rameau 49100 ANGERS

Date de création : Avril 1980

Type d'accord pour la mise en réserve : Convention préalable avec chacun des propriétaires.

Superficie : Environ 23 hectares

Biotope : Marais salants (abandonnés)

Intérêt principal : Le biotope/nidification de limicoles, anatidés....

Accessibilité au public : ~~XXX~~ - Non - ~~XXXXXXXXXX~~ pendant la période de nidification

Animation estivale : ~~XXX~~ - ~~XXX~~ - Envisageable

Conservateur : Rémy GAUTRON
3. Rue Paul Minot
44500 LA BAULE LES PINS

Garde :

Equipement :

RESERVE : LA SALINE NEUVE

Département : LOIRE ATLANTIQUE

Commune : ASSERAC

Propriétaire : Mme, Mr. Marcel MILET, 48 avenue Berlioz 44600 SAINT NAZAIRE

Date de création : 21 avril 1980

Type d'accord pour la mise en réserve : Convention préalable avec le propriétaire

Superficie : 1 ha 61 a 48 ca

Biotope : Marais salants abandonnés

Intérêt principal : Le biotope/nidification de limicoles

Accessibilité au public : ~~NON~~ - Non - ~~CONTINGENTE~~ en période de nidification

Animation estivale : ~~NON~~ - Non - ~~CONTINGENTE~~

Conservateur : Rémy GAUTRON

3. Rue Paul Minot

44500 LA BAULE LES PINS

Garde : (gardiennage assuré bénévolement par un paludier voisin).

Equipement :

PARTIE II

BILAN ORNITHOLOGIQUE DES RESERVES DE LA S.E.P.N.B. EN 1980

REDIGE PAR Jacques HENRY.

Les rapports confirment un certain nombre de phénomènes observés depuis déjà plusieurs années comme l'augmentation de Pétel fulmar et des laridés en général.

La pression des Goélands sur les lieux de nidification des sternes contraint celles-ci à quitter certains flots marins pour se rabattre sur des milieux plus intérieurs : phénomène noté pour les Sternes pierregarin et Caugek en rivièrre d'Etel et dans le marais guérandais.

L'utilité des opérations ponctuelles de limitation des laridés est prouvée par quelques exemples :

- maintien de l'effectif nicheur du Macareux moine en Baie de Morlaix ; à noter aussi qu'une prospection sans précédent de Macareux non nicheurs a été relevée cette année,
- élimination de quelques Goélands argentés nichant au milieu de la colonie de Guillemots du Cap-Sizun. Ils occupaient des sites favorables aux alcidés et risquaient de porter préjudice aux poussins de Guillemots
- maintien des colonies de sterne de Trévorc'h, archipel des Moutons, Er Lannig.

En ce qui concerne les alcidés, la tendance à la reprise notée en 1979 pour le Guillemot de Troïl, est confirmée cette année. Pour cette espèce, le nombre des nicheurs croit au Cap-Fréhel et au Cap-Sizun.

Le Pingouin Torda est également en augmentation au Cap-Fréhel. Enfin, des alcidés non nicheurs ont prospecté assidûment des sites de nidification en fin de période de reproduction :

- pour le Guillemot : au Cap-Fréhel, aux Tas de Pois et au Cap-Sizun.
- pour le Pingouin : au Cap-Fréhel et au Cap-Sizun.
- pour le Macareux : en Baie de Morlaix.

Ce phénomène n'avait encore jamais été noté sur les colonies bretonnes d'alcidés.

Plusieurs conservateurs se plaignent des dérangements occasionnés par les naturalistes (observateurs et photographes) qui pénètrent dans les réserves sans autorisation préalable.

MANCHE

Saint-Marcouf

Conservateur : B. BRAILLON, recensement les 17 mai et 7 juin par deux équipes sous la responsabilité de G. DEBOUT et B. BRAILLON.

Grand Cormoran	205 nids
Cormoran huppé	1 nid
Goéland marin	25 couples
Goéland brun	95 couples
Goéland argenté	2500 couples

+ 50 Eiders à duvet le 17.05.

La réserve de Saint-Marcouf, abrite la colonie de Grands Cormorans la plus importante de France, avec celle des Iles Chausey. La baisse d'effectif en 1980 par rapport à 1979 est peu importante (205 contre 217 couples).

Le Cormoran huppé maintient sa nidification dans ce site qui est le plus oriental dans la Manche.

Goélands marins et argentés sont stables par rapport à 1979, mais le Goéland brun voit ses effectifs baisser de façon importante.

ILLE ET VILAINE

Ile des Landes

Conservateur : M.T. OLLIVIER, recensement le 28 mai par A. CANARD, B. LE GARFF, JO LE LANNIC, F. PUSTOC'H, BEAUCOURNU, GUEGUEN.

Grand Cormoran	140/160 couples	
Cormoran huppé	193/200	"
Tadorne de Belon	40/45	"
Goéland marin	25	"
Goéland brun	50	"
Goéland argenté	1160/1300	"
Huitrier pie	1/2	"

Augmentation du Grand Cormoran, du Tadorne de Belon et du Goéland argenté, installation de l'Huitrier pie et stabilité pour les autres espèces par rapport à 1979.

COTES DU NORD

Cap-Fréhel

Conservateur : M. DANAIS, recensement : Y. BOUGAUT, L. LAMBERT.

	Couples présents Kids occupés	Nombre de pontes	Nombre de poussins
FULMAR	> 30	9	4 dont 1 envol
CORMORAN HUPPE	> 400		
GOELAND MARIN	6		
GOELAND BRUN	2		
GOELAND ARGENTE	> 800		
MOUETTE TRIDACTYLE	> 300 245		
PETIT PINGOUIN	12		8/11
GUILLEMOT DE TROIL	75 70		60/70
GRAND CORBEAU	2	0	

En dehors du Goéland marin dont les effectifs sont stables par rapport à 1979, toutes les espèces recensées en 1980 sont en augmentation.
Fulmar : 9 pontes en 1980 comme en 1979.

4 éclosions et le premier envol d'un oiseau né au Cap-Fréhel.
Mouette tridactyle : installation d'une nouvelle colonie de 12 couples.
Alcidés : augmentation du nombre de nicheurs des 2 espèces du Cap-Fréhel
prospection de nouveaux sites par les Pingouins non reproducteurs.

Les chiffres ci-dessus correspondent à l'effectif de l'ensemble du CAP FREHEL et ont été donnés par souci d'homogénéité avec les résultats publiés dans l'annuaire 1979.

En fait, la réserve S.E.P.N.B. de Fréhel, comprend l'Amas du Cap, la petite Fauconnière et la Grande Fauconnière. Sur les trois îlots ont été recensés en 1980 :

- 47-48 couples de Cormorans huppés (recensement partiel pour cette espèce).
- 0-1 couple de Goéland brun.
- 5-6 couples de Goéland marin.
- 57-62 couples de Mouette tridactyle.
- 9-10 couples de Guillemot de Troil.
- 0-2 couples de Pingouin torda.

FINISTERE

Ilots de la Baie de Morlaix

Conservateur - Recensement, E. DE KERGARIOU.

- Cormoran huppé : 53 couples
- Huitrier pie : 13 couples minimum
- Goéland marin : 55/60 couples
- Goéland brun : 22/33 couples
- Goéland argenté : 1023/1100 couples
- Macareux moine : 16/20 couples

Les Cormorans huppés sont en diminution en 1980 par rapport à 1979.

E. DE KERGARIOU estime que la marée noire du Tanio a causé la disparition de 25 % des nicheurs.

Diminution des Goélands par rapport à 1979 en relation avec les campagnes d'éradication. 700 Goélands ont été éliminés.

Huitrier pie et Macareux moine : effectif stable, très vraisemblablement en relation avec l'élimination des Goélands.

En ce qui concerne le Macareux moine, 10/12 oiseaux non nicheurs sont notés le 8/8, visitant des terriers ou des sites inoccupés.

Tréport'h

Conservateur : M. JONIN. Recensement : Max JONIN et Jean Yves MONNAT.

- Huitrier pie : 17/20 couples
- Gravelot à collier interrompu : 3 couples minimum
- Goéland marin : 1 couple

Goéland brun : 1 couple
 Goéland argenté : 20/25 couples
 Sterne pierregarin : 160/170 couples
 Sterne de Dougall : 102/120 couples
 Sterne naine : 54 couples
 Sterne Caugek : 861/900 couples

S'il fallait désigner une île aux Sternes en Bretagne, c'est certainement Trévorc'h qui mériterait cette appellation. C'est en effet, la principale station bretonne de reproduction pour les 4 espèces de Sternes qu'elle abrite. De plus, Trévorc'h accueille bon an mal an, plus de 80 % de l'effectif français des Sternes de Dougall. Ce résultat a pu être atteint grâce à un contrôle régulier de la population de Goélands.

Ile d'Yock

Recenserent : G. CAMBERLEIN, P. LANNUZEL, M. LE FRANC, F. LE HIR,
 S. QUERE.

Goéland marin : 1 couple
 Goéland argenté : 73 couples

L'Ile d'Yock est infestée de rats. Une amélioration de la faune d'oiseaux marins nicheurs passera par une dératisation et par la mise en place d'un gardiennage pour limiter les débarquements des visiteurs.

Archipel de Molène

Conservateur : D. PRIEUR.

partiel : G. CAMBERLEIN, H. CORRE, J.P. CUILLANDRE, D. FLOTE,
 Y. GUERMEUR, J. HAMON, J. HENRY, Y. LE GARS, D. PRIEUR.

Pétrel tempête, 110 sites de nidification recensés en 1980 sur Banneg. Ce chiffre est une sous-estimation par rapport à l'effectif nicheur de l'île. Par ailleurs, 33 cadavres de Pétrel tempête trouvés sur Banneg dans des pelotes de régurgitation de Goélands. Le prélèvement des Goélands sur la population de Pétrels doit en fait être bien plus importante que ce chiffre pourrait le laisser croire.

Puffin des Anglais : 1 poussin au terrier sur Banneg. Un des parents, est un oiseau qui a été bagué poussin à Skokholm (Pays de Galles). A

noter que cet adulte nichait en 1979 dans le même terrier.
En outre, 1 chanteur au terrier et un autre adulte sortant de terre sous une dalle rocheuse.

Cormoran huppé	: la reproduction est constatée pour la première fois sur Banneg même (1 couple).
Huitrier pie	: 3-4 couples sur Banneg et 20 sur Balaneg
Grand Gravelot	: 1 couple sur Banneg et 8-9 sur Balaneg
Sterne pierregarin	: 9 couples sur Balaneg
Sterne caugék	: 38 couples sur Balaneg
Macareux moine	: non observé en 1980. L'espèce à <u>peut-être</u> disparu de l'Archipel de Molène.

Les roches de Camaret

Conservateur : J.Y. MONNAT.

Recensement partiel les 7 et 8 juin : J.Y. MONNAT et J.P. CUILLANDRE.

Cormoran huppé	: en augmentation semble-t-il
Mouette tridactyle	: 64 couples
Petit Pingouin	: 4-5 couples
Guillemot de Troïl	: 40-42 couples
Cormoran huppé	: l'augmentation semble assez forte. Le mauvais temps a contrarié la réalisation de comptages complets en 1980.
Guillemot de Troïl	: d'anciens sites de nidification ont été prospectés par des oiseaux non nicheurs.

Réserve Michel Hervé Julien - Cap-Sizun

Conservateur : L. LE PAPE

Recensements : A. THOMAS

Pétrel tempête	: aucun contact
Pétrel fulmar	: 76-81 individus au maximum 23-24 couples au maximum 3 "couples couveurs" 3 pontes 0 éclosion.
Cormoran huppé	: 150 couples environ
Goéland marin	: 8 couples
Goéland brun	: 16-17 couples
Goéland argenté	: 555-600 couples
Mouette tridactyle	: 1281 nids construits

- Petit Pingouin : 1 couple
 Guillemot de Troil : 73-80 couples
 Macareux moine : 1 individu isolé non nicheur
 Grand Corbeau : 1 couple
- Cormoran huppé : Comme pour les roches de Camaret, les tempêtes successives du mois de juin ont contrarié les recensements. L'effectif semblait toutefois, en baisse par rapport à 1979.
- Goéland argenté : Le chiffre de 1980 est deux fois moins important que celui de 1979, forte diminution liée en grande partie à une baisse importante du nombre des nicheurs du Milin ou où les rats abondent.
- Mouette tridactyle : Toujours en progression. Mais le taux annuel d'accroissement de la colonie n'est plus que de 10 % entre 1979 et 1980.
- Petit Pingouin : 1 seul couple nicheur, mais 5 individus non nicheurs sont notés ensemble, prospectant les falaises en fin de période de reproduction.
- Guillemot de Troil : Augmentation de 33 % du nombre des reproducteurs par rapport à 1979. De plus, 25 individus au moins sont notés fin juin prospectant les falaises.
- Macareux moine : 1 seul individu non nicheur.

Les Glénan

Conservateur : R. PERON

Recensement partiel : A. BERNICARD, G. CAMBERLEIN, J.C. LE CALVEZ,
 D. FLOTE, R. PERON.

Le recensement de tous les îlots en réserve n'a pu être effectué en 1980. A signaler toutefois :

Les 32/33 couples de Cormorans huppés de l'Ile Brilimeg.

La colonie est en légère augmentation. Un autre point de reproduction de l'espèce avec 14 couples en 1980 a récemment été découvert dans l'archipel.

Deux couples d'Huitriers pies et trois pontes de Sternes pierregarin sur Enez-ar-Razed (Archipel des Moutons). Des Sternes n'avaient pas été notées sur cet îlot depuis 1969. C'est très certainement le travail d'éradication des Goélands effectué depuis plusieurs années dans l'ensemble de l'Archipel des Moutons qui a permis le maintien de la colonie de Sternes de Moelez et le retour des nicheurs sur Enez-ar-Razed.

MORBIHAN

Groix

Conservateur : BENOIT

Recensement : J.P. FERRAND

- Fulmar : 2 individus prospectant la falaise, l'un deux se pose pendant quelques secondes.
- Cormoran huppé : 24 nids occupés - Forte progression.
- Goéland brun : 12 nichées découvertes - Estimation de l'effectif total à 20 couples.
- Goéland argenté : 149 nichées - Estimation de l'effectif total à 200 couples.
- Mouette tridactyle : 44 oiseaux observés ensemble au maximum. 18 nids, mais la reproduction n'est toujours pas prouvée.
- Grand Corbeau : 3 juvéniles accompagnant les adultes le 5 juin.

Iniz En Mour / Rivière d'Etel

Conservateur : FERRAND

Recensement : J.P. FERRAND et E. THOUMELIN.

Sterne pierregarin : 127 nichées

Sterne caugék : 104 pontes

Réserve créée en 1980.

La Caugek y niche pour la première fois cette année et elle s'est installée sur l'aire débroussaillée l'hiver précédent.

La Pierregarin, découverte en 1977, est depuis lors en progression constante : 38 nichées en 1977, 60 en 1978, 77 en 1979.

Rohellan / Erdeven

Conservateur : PRIGENT

Recensement : G. CAMBERLEIN, D. FLOTE.

Pétrel tempête : 7 sites recensés. C'est un minimum pour l'île

Cormoran huppé : 3 couples

Goéland brun : 19-22 couples

Goéland argenté : 303-346 couples

Rohellan est en réserve S.E.P.N.B. depuis 1980.

Plus de 300 Goélands ont été éliminés cette année.

Koh Kastell / Belle-Ile

Conservateur : Y. BRIEN

Recensement : L. GAGER, A. LE DREFF.

Fulmar	: Le 19/04, 3 individus près dans la colonie de Mouettes tridactyles et 2 autres en vol.
Cormoran huppé	: 50 couples
Goéland marin	: 2 couples
Goéland brun	: 500 couples
Goéland argenté	: 400 couples
Mouette tridactyle	: 325 couples

Le Fulmar est de nouveau observé dans les falaises, mais sans preuve de reproduction.

Toutes les espèces nicheuses sont en progression.

Méaban / entrée du Golfe du Morbihan

Conservateur : J.P. COUTUREAU

Recensement : G. CAMBERLEIN, J.P. COUTUREAU, D. FLOTE.

Cormoran huppé	: 23 couples
Goéland marin	: 13 couples
Goéland brun	: 247-258 couples
Goéland argenté	: 891-930 couples

Plus de 500 Goélands ont été à nouveau éliminés cette année dans l'espoir d'un retour des Sternes. Suite à l'élimination des laridés en 1979, le taux d'installation du Goéland argenté en 1980 est de 33 % inférieur à celui de 1979.

Er Lannig / Golfe du Morbihan

Conservateur : J.P. COUTUREAU

Recensement : G. CAMBERLEIN, J.P. COUTUREAU, D. FLOTE.

Goéland brun	: 6 couples
Goéland argenté	: 40 couples
Sterne pierregarin	: 75 couples
Sterne caugek	: 302 couples

1980 voit l'augmentation des Goélands et la diminution des Sternes par rapport à 1979. Comme sur Inizi Ez Mour, les Sternes se sont préférentiellement installées sur l'aire défrichée en hiver.

Falguérec / Séné

Conservateur : C. CHARLES

Recensement : C. CHARLES, J. DAVID.

Tadorne de Belon	:	10 couples nicheurs
Canard colvert	:	2 couples
Canard pilet	:	1 couple est observé au printemps sur le site, mais il disparaît sans s'être reproduit.
Vanneau huppé	:	10 couples
Petit gravelot	:	Peut-être 1 couple nicheur
Chevalier gambette	:	10 couples
Echasse	:	8 couples
Mouette rieuse	:	1 couple

Le Falguérec est un ancien marais salant acheté en 1979 par la S.E.P.N.E. grâce aux dons recueillis lors de la marée noire de l'Amoco-Cadiz. A peine créée, la réserve du Falguérec peut afficher des résultats ornithologiques remarquables : reproduction d'espèces nichant en petit nombre en Bretagne (Chevalier gambette, Echasse) et fréquentation du site par le Canard pilet, nicheur exceptionnel en Bretagne et en France.

Malgré ce bilan ornithologique positif, un regret toutefois du conservateur : un nombre important de visites sont réalisées par des ornithologues et des photographes, sans l'accord préalable des responsables de la réserve.

LOIRE ATLANTIQUE

Pierre Percée

Conservateur - Recensement : R. GAUTRON.

Goéland argenté : 2 couples

Sterne pierregarin : 9 couples

Les Eiders à duvet estivent toujours en nombre dans le secteur de la Pierre Percée : 100 individus le 29/6, mais toujours pas de preuves de reproduction.

Les Evens

Conservateur - Recensement : R. GAUTRON.

Goéland argenté : 3 nids.

Haut Villeneuve / Guérande

Conservateur - Recensement : R. GAUTRON.

196 nids de Hérons cendrés en 1980.

La colonie est en augmentation comme sans doute l'ensemble des colonies bretonnes de l'espèce actuellement.

Marais salants du Grand Bal / Guérande

Conservateur : R. GAUTRON

Recensement : Y. CHEPEAU, R. GAUTRON.

Tadorne de Belon : Garderie de 56 poussins sur la réserve

Echasse : 14 couples nicheurs

Avocette : 5 couples nicheurs

Chevalier gambette : 2 couples nicheurs

Sterne pierregarin : 31 couples nicheurs (202 couples pour l'ensemble du marais guérandais en 1980).

Réserve S.E.P.N.B. depuis 1980.

Les 23 hectares de cette réserve constituent le site ornithologique le plus riche du marais guérandais.

Les premières pontes ont été noyées suite à la montée des eaux occasionnée par les techniciens de la démoustication. Avocettes, Echasses et Chevaliers gambettes ont effectué des pontes de remplacement et mené à bien leurs couvées. Par contre, la production de la colonie de Sterne pierregarin a été nulle pour 1980.

Il serait souhaitable d'instaurer un gardiennage pour limiter la pénétration touristique et l'activité des photographes.

La Saline neuve / Assérac

Conservateur : R. GAUTRON

Recensement : X. CHEPEAU, R. GAUTRON.

Vanneaux et Chevaliers gambettes : nicheurs

Echasses : après destruction par la montée des eaux des 9 premiers nids, découverte de deux séries de 7 nids dans la réserve.

Deux autres couples d'Echasse et un couple d'Avocette, nichent à proximité de l'actuelle réserve et une extension de celle-ci à l'ensemble du site est à envisager.

	F	PA	PT	GC	CH	TB	HP	QQ	QI	QB	QA	GM	MT	SC	SD	SP	SN	Q	P	M	GC
50 SAINT MARCOUT				215	1					95	2500	25									
35 ILE DES LANDES				140 140	193 200	40 45	4 5			50	1180 1300	25									
22 FREHEL					49 48					6 7		5 6	67 68					8 10	0 2		
29 BAIE DE MOULAIX					55		15			28 38	1025 1400	55 60								16 26	
TRINORON							17 20		9	1 25			261 300	402 480	160 170		S				
ILE D'YCK										73											
ARCHIPEL DE MOLENE		1 3	110		1			9 10						38		5					
ROCHE DE CAPARET	5 20				132								64					40 42	4 5		
CAP SIZUN	76-84 2				150					16 17	555 600		1281					73 80	1	(1)	1
OLEKAN					32 33		2									3					
56 GROIX					24					32 20	349 305		18								1
INIZ EN MOR														104		127					
KORILLAN			7		3					19 22	303 345										
KOR KASTELL	(13)				50					500	400	2	325								
KEABAN					23					247 258	285 320	13									
ER LAMIG										6	40		302		75						
44 PIERRE PERCEE										2						9					
LES EVENS										3											
	8 73	1 3	117	345 365	709 718	40 45	23 27	9 10	1	988 1005	7119 7519	127 133	1745 1750	1305 1344	102 120	387 393	54	122 132	5 8	16 20	2 (1)

F = Fulmar
 PA = Puffin des Anglais
 PT = Petrel tempête
 GC = Grand Cormoran
 CH = Cormoran huppé
 TB = Tadorne de Belon
 HP = Halibut-pie
 QQ = Grand Gravelot
 QI = Gravelot à collier interrompu
 QB = Goéland brun
 QA = Goéland argenté
 GM = Goéland marin
 MT = Mousse tridactyle
 SC = Sterne caugh
 SD = Sterne de Dougall
 SP = Sterne pierregarin
 SN = Sterne naine
 Q = Guillemot de Trofi
 P = Pingvin lard
 M = Macaux moule
 GC = Grand corbeau

Effectif des îles et îlots marins et des falaises maritimes en réserve S.E.P.N.B. 1980 en couples et () = individus.
 Les totaux par espèces ne représentent pas toujours le total de l'effectif en réserve S.E.P.N.B. Certaines réserves n'ont pas été recensées en 1980 et d'autres l'ont été mais de façon partielle.
 Ex : Les Goélands de l'Archipel de Molène non recensés en 1980.

	HC	TB	CC	CP	VB	PG	CG	E	A	MR	SP
56 PALMADOC		10	2	(2)	10	0 1	10	8		1	
44 HAUT VILLENEUVE	106										
GRAND BAL							2	14	1		31
SALENE RUYE								14			
	106	10	2	(2)	10+	0 1	10+	36	5	1	31

Bois et marais en réserve S.E.P.N.B. 1980 en couples et () = individus

HC = Héron cendré - TB = Tadorne de Belon - CC = Canard cul blanc - CP = Canard pilet -
 VB = Vanneau huppé - PG = Petit gravelot - CG = Cavelier gambette - E = Ecluse -
 A = Arnette - MR = Mousse rieuse - SP = Sterne pierregarin.

APPENDICE.

ILOT DE LA COLOMBIERE.

en Saint Jacut de la Mer (Côte du Nord).

Cet îlot fait l'objet d'un projet d'acquisition par le Conseil Général des Côtes du Nord pour y créer une réserve ornithologique. Son intérêt principal réside dans le fait qu'il représente un des îlots à Sternes de Bretagne. Un problème de colonisation par les Goélands s'est posé et fut suivi par les scientifiques de la S.E.P.N.B.

Au cours de la saison de nidification 1980, les Sternes sont revenus et l'on a pu recenser :

31 nids de Sterne Pierregarin

1 nid de Sterne Caugek

sur le piton rocheux au Nord de l'île.

PARTIE III

CONTRIBUTIONS DES CONSERVATEURS ET ANIMATEURS-ORNITHOLOGUES

III.1. ERADICATION PONCTUELLE DE GOELANDS ARGENTES (*Larus argentatus*)
SUR UNE COLONIE DE GUILLEMOTS DE TROIL (*Uria aalge albionis*)
J.Y. MONNAT (1) et A. THOMAS (2).

L'évolution des effectifs de Guillemots de Troil sur la Réserve Michel-Hervé-Julien (Finistère) est l'objet d'un suivi régulier depuis plusieurs années. Après une période de chute spectaculaire des effectifs durant les années 1950-1960, la population s'est stabilisée autour de 25-35 couples pendant l'intervalle 1970-1978. Lors de ces deux dernières années, une remontée des effectifs a été constatée : 55-60 couples en 1979, 73-80 couples en 1980 (le premier chiffre correspond au nombre de pontes dûment observées).

Cet accroissement rapide en pourcentage (109 % en 1979, 33 % en 1980), ne peut néanmoins éclipser la fragilité de la population du point de vue numérique. Ceci nous a conduit à envisager des moyens permettant d'améliorer la production de la colonie, soit indirectement en intervenant sur la qualité même des sites (déblaiement des corniches, rectification de leur pente), soit directement sur l'environnement des groupes de Guillemots (contrôle de la compétition inter-spécifique sur les sites occupés). C'est ce second type d'intervention qui va être succinctement décrit ici.

1. Compétition avec les Goélands argentés :

La population de Guillemots de la réserve se répartit sur quatre secteurs, à savoir deux falaises littorales et deux îlots rocheux : Kastel ar Roc'h (KR) et Tachenn ar Had (TH) pour les premières, Milinou Kermaden (MK) et Milinou Vraz (MV) pour les seconds.

Trois de ces secteurs (KR, TH, MV) présentent des caractéristiques physiques semblables : les corniches utilisées sont soit très étroites et donc seulement exploitables par les Guillemots, soit aussi assez larges (50 à 100 cm), mais restant inutilisables par les Goélands en raison même de leur position à flanc de portions de falaises particulièrement verticales. Dans ces conditions

(1). Conservateur de la Réserve des Tas de Pois - Toulguet.

(2). animateur-ornithologue de la réserve M.H. JULIEN en Cap Sizun.

d'isolement, la production en jeunes des Guillemots est excellente : le nombre de poussins élevés par rapport aux pontes déposées atteint 80 % en 1979 et 89 % en 1980 sur Kastell ar Roc'h.

Le quatrième secteur se présente différemment : deux des quatre sites qui y sont occupés voient se côtoyer Guillemots et Goélands argentés. Ceci vient du fait que les zones utilisées par les Guillemots s'imbriquent dans un réseau de plateformes exploitées par les Goélands sur un flot dont la pente n'est pas très verticale.

Le premier site (S1) a connu en 1980 une forte prospection de la part des Guillemots : nouveaux couples reproducteurs s'installant tardivement à la mi-avril, afflux d'immatures dès la mi-mai. Ces deux phases devaient être contrariées par deux couples de Goélands argentés (agressions, poursuites).

Le second site (S2) était occupé dès décembre-janvier par un groupe homogène de douze couples de Guillemots. L'installation d'un couple de Goélands au centre de la corniche a apparemment provoqué le départ de deux couples, ainsi que la scission du groupe, de part et d'autre du territoire défendu par les Goélands. Cette situation était potentiellement nuisible à la reproduction des Guillemots quand on sait que la densification des groupes nicheurs de Guillemots a pour résultat de créer des conditions favorables à la réussite des nichées en limitant les risques de prédation (BIRKHEAD, 1977).

2. Eradication ponctuelle :

Deux opérations d'éradication ont été réalisées, les 24 avril et 10 mai. Elles ont permis d'éliminer environ quinze Goélands argentés (l'incertitude porte sur les oiseaux qui ont eu le temps de partir en mer avant leur mort). Les cadavres ont été soit récupérés, soit laissés sur les nids afin d'empêcher toute réoccupation des sites par de nouveaux Goélands dans le voisinage des groupes de Guillemots. La méthode d'éradication utilisée a été globalement la même que celle appliquée par Gilles CAMBERLEIN et Denis FLOTE (le Goéland argenté en Bretagne, 1979). La seule différence reposait sur le caractère d'individualisation dans l'éradication.

3. Conséquences :

Les conséquences les plus notables semblent avoir été, sur S1, la fixation de deux couples reproducteurs sur l'espace laissé vacant, et le développement de possibilités de prospection pour les Guillemots immatures. Sur S2, le taux de réussite a atteint 100 %, chacun des dix couples présents ayant élevé un poussin.

Milinou Kermaden fut dans le passé un secteur très riche en alcidés. Parallèlement à la régression des Guillemots, les Goélands y ont largement développé leurs effectifs. La préservation des sites de reproduction et l'accessibilité des zones périphériques pour les individus prospecteurs est essentielle à la pérennité et au développement actuellement prévisible de cette sous-colonie. Pour ces raisons, l'éradication sélective des Goélands argentés sera poursuivie sur cet îlot.

Bibliographie :

BIRKHEAD T.R., 1977, The effect of habitat and density on breeding success in the Common Guillemot (*Uria aalge*). J. Anim. Ecol. 46 : 751 - 764.

CAMBERLEIN G, et FLOTE D, 1979. Le Goéland argenté en Bretagne. S.E.P.N.B./Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie.

III.2. OBSERVATIONS DE DAUPHINS AU CAP-FREHEL par Lionel LAMBERT et Pierre YESOU (1).

Le Cap Fréhel paraît être un site privilégié pour l'observation de dauphins sur le littoral Nord de la Bretagne. Chaque été les animateurs de la S.E.P.N.B., ont l'occasion d'observer à maintes reprises des bandes plus ou moins importantes de ces animaux, mais il semble que jusqu'à présent ces observations n'ont jamais été systématiquement prises en notes. Nous avons cette année décidé de les noter précisément, et ce travail a été grandement facilité par les documents qu'Eric HUSSENOT nous a fait parvenir par l'intermédiaire de Jean Yves MONNAT : fascicule d'identification édité par le Musée Océanographique de la Rochelle, et fiches de compilation.

Ce rapport relate de façon détaillée les données obtenues en juillet et août 1980. Nous avons jugé intéressant de le compléter par une synthèse des observations réalisées antérieurement. Espérant apporter ainsi d'utiles informations aux spécialistes des mammifères marins, nous sommes toutefois conscients du fait que ceci ne présente rien d'autre que le premier élément d'une étude qui reste à affiner d'année en année : dans cette optique il serait souhaitable que les animateurs des saisons à venir disposent du même matériel que celui que nous a remis E. HUSSENOT.

Contexte des observations :

Les auteurs de ce rapport sont des naturalistes amateurs attirés avant tout par les oiseaux : aussi fréquentent-ils surtout le Cap Fréhel en mai-juin (nidification) et en juillet-août (animation réserve S.E.P.N.B.). L'ensemble des côtes du Cap reçoit notre visite, mais les stations d'observation prolongée se font presque exclusivement à la Pointe du Cap (observation des mouvements en mer) et près des îlots de la Fauconnière (animation).

Ce sont là des faits dont il faut sans doute tenir compte pour relativiser la nette prédominance "Est du Cap", ainsi que la distribution surtout estivale des observations.

(1). animateurs-ornithologues à la réserve du Cap-Fréhel.

Synthèse des observations des années antérieures :

Nous n'avons observé de dauphins que de juin à septembre, la plupart des observations ayant été faites en juillet et août, peut-être n'est-ce là qu'un reflet de notre effort de prospection (cf. ci-dessous). Notons cependant :

1. que chaque année plusieurs journées complètes d'observation à la pointe sont faites d'octobre à décembre : elles n'ont fourni aucune observation de dauphins.
2. que les observations de dauphins en pêche coïncident souvent avec une présence importante de Fous de Bassan également en pêche au large du Cap.
3. qu'en 1977, aucun dauphin et bien peu de Fous de Bassan ont été observés avant le mois d'août. Les pêcheurs professionnels de Plévenon nous avaient alors indiqué que les bancs de maquereaux étaient venus à la côte plus tardivement qu'à l'accoutumée, guère avant le début août.

... Aussi supposons nous personnellement que les dauphins ne fréquentent les parages de Fréhel qu'en fin de printemps et en été, lorsque leurs proies (essentiellement maquereaux ?) y sont en abondance maximale. Ceci reste bien évidemment à vérifier.

Espèces observées :

Il s'agit surtout du Souffleur (*Tursiops truncatus*), observé par petites bandes (2 à 8-10 individus), parfois isolé, parfois en troupes plus importantes (jusqu'à 20 individus).

Le Globicéphale noir (*Globicephala malaena*) est d'observation plus occasionnelle (1 à 10 individus).

Comportement des animaux (cartes 1 et 2).

En règle générale les dauphins abordent le Cap par l'Ouest et se dirigent vers les hauts-fonds de l'Etendrée. De là, ils peuvent continuer plein Est (cas le moins fréquent), ou suivre la côte vers la Pointe de Saint-Cast, soit selon une route droite, soit en fléchissant leur direction pour pénétrer dans l'Anse de Sévigné et/ou la baie de la Fresnaye.

Beaucoup plus rarement, ils effectuent le trajet en sens inverse, venant de la Latte et repartant vers l'Ouest au delà du Cap, ou encore repartent vers l'Ouest d'où ils sont venus, ou poursuivent

directement plein Est sans se diriger vers les hauts-fonds, ou viennent du large.

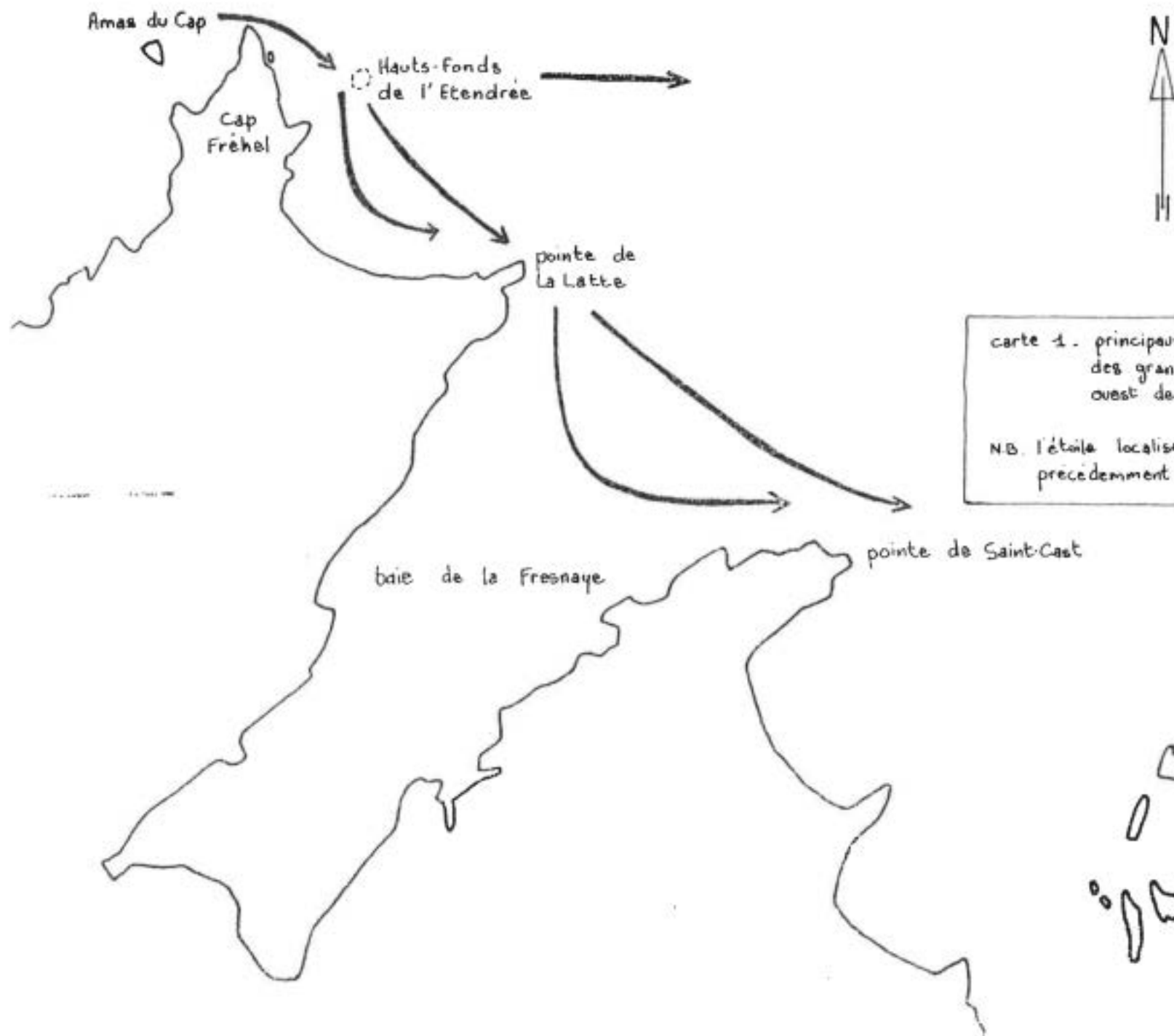
En règle générale, ils évoluent quelque temps (quelques minutes à plus d'une heure) entre les hauts-fonds, la Fauconnière et l'Anse de Sévigné, mais peuvent aussi faire route sans halte entre la pointe du Cap et la pointe de La Latte.

N.B. La plupart de nos observations, nous ont paru coïncider avec la marée basse ou le début du flux, mais cela reste à vérifier par une notation systématique des heures d'observation.

Les observations de 1980 :

Cartes 3 et 4 : les chiffres correspondent aux observations citées par ordre chronologique.

1. 6 juillet - 13 h - 4 Souffleurs, dont 1 jeune. Vers l'Est à la Pointe. Sautent (sans émerision complète) sur environ 300 mètres, puis sondent et ne sont pas revus. Mer assez calme.
2. 12 juillet - 16 h 30 - 1 dauphin sp. saute (sans émerision complète) pendant deux minutes à l'Est de l'Amas du Cap. Mer calme (abri des vents).
3. 13 juillet - 15 h 30 à 16 h - 3 (5 ?) Souffleurs sautent (sans émerision complète) en suivant une trajectoire linéaire de la Pointe du Cap vers l'Anse de Sévigné.
4. 15 juillet - 17 h 30 - 1 Souffleur vient quatre fois en surface très près des rochers de la Fauconnière (moins de 10 mètres de la côte), puis disparaît.
5. 26 juillet - 17 h 30 à 18 h (départ des observateurs). 10 à 12 Souffleurs - viennent du large et restent évoluer entre la Fauconnière, les hauts-fonds et l'Anse de Sévigné. Présence de nombreux Fous de Bassan en pêche. Les dauphins semblent aussi pêcher, se séparant en plusieurs groupes qui prennent des directions opposées puis reviennent l'un vers l'autre à hauteur des hauts-fonds, où pêchent la plupart des Fous : ils paraissent prendre ainsi les bancs de poissons "en tenailles". Assez nombreux sauts hors de l'eau, dans l'axe des déplacements.



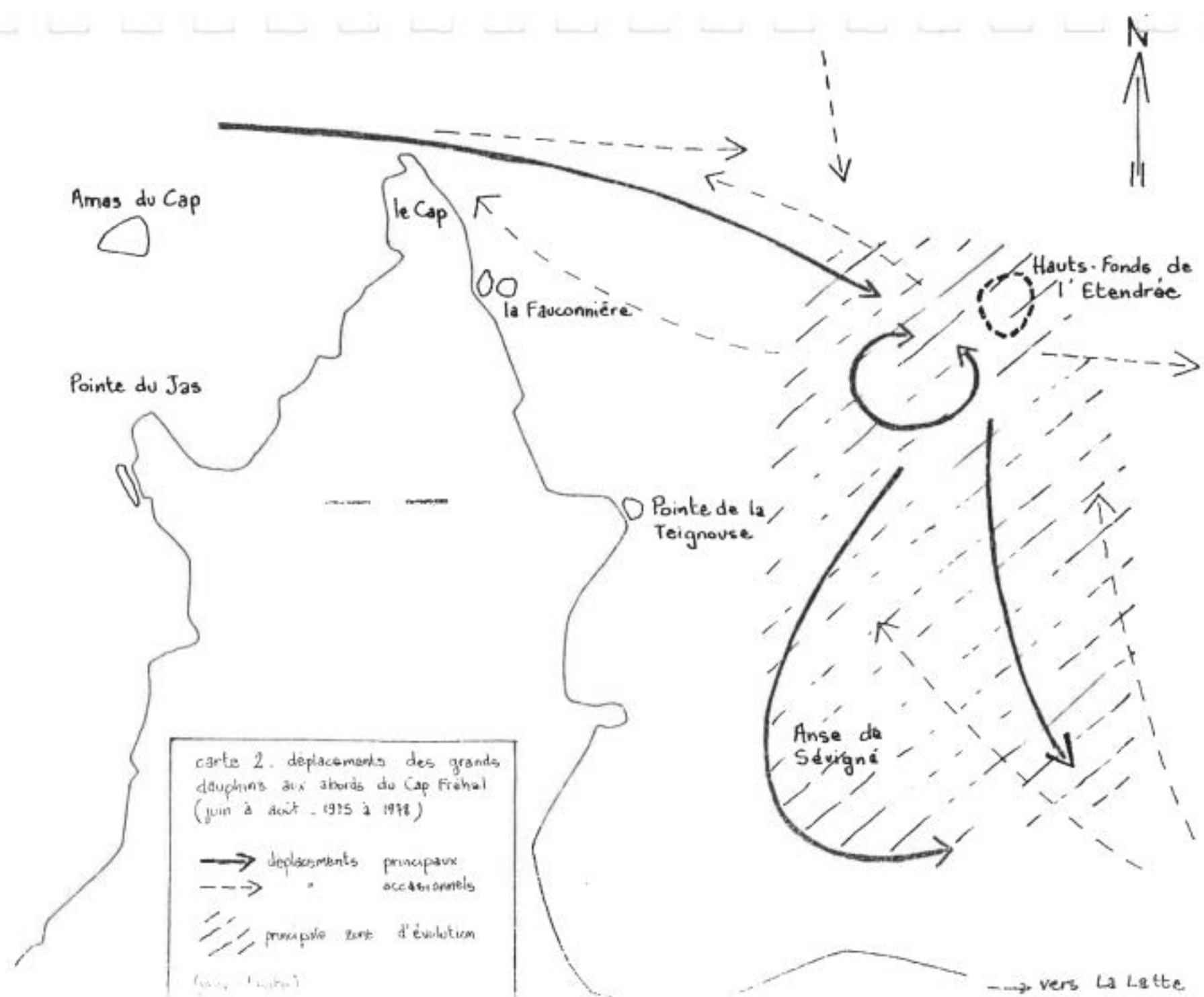
carte 1. principaux axes de déplacement
des grands dauphins dans la partie
ouest de la baie de Saint-Malo

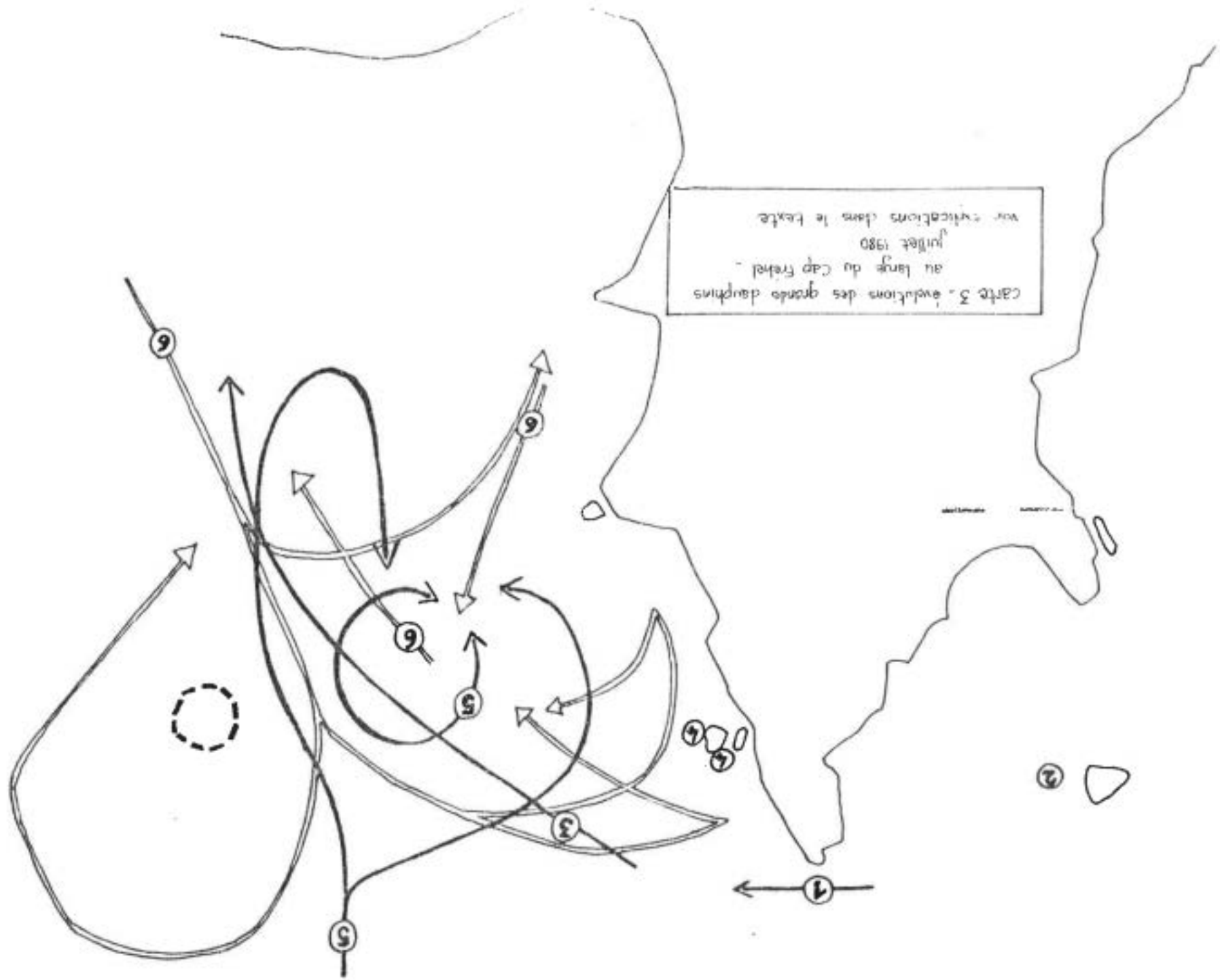
NB. l'étoile localise la mise-bas de globicéphale
précédemment signalée



6. 27 juillet - 18 h à 19 h 30 (départ des observateurs).
22-25 Souffleurs, dont 2 jeunes (dont un se tient en permanence près d'un adulte, l'autre étant plus "émancipé"). Viennent de La Latte, se scindent en plusieurs bandes de 4-6 individus qui évoluent dans des directions opposées. Peu avant notre départ, les animaux ont tendance à se regrouper et à partir vers La Latte. Nombreux sauts hors de l'eau dans l'axe des déplacements. Nombreuses virtuosités dans l'eau ou à la sortie de l'eau, nage sur le dos, vrilles... Pendant un quart d'heure deux animaux ne cessent de "s'affronter" (jeu ?, parade ?, agressivité ?) à la surface, avec nombreux sauts hors de l'eau, à la verticale, queue frémissante, les dauphins se faisant face.
7. 3 août - 19 h 30, marée descendante. Mer belle.
2 Souffleurs, faisant route vers l'Ouest et venant de la baie de St Malo. Ces deux individus n'ont fait surface que quatre fois et leur évolution était si rapide que l'observation n'a duré que quelques minutes ; ils se déplaçaient dans le sens du courant tout en évitant son lit (observation faite à plusieurs reprises).
8. 7 août - 13 h 30, marée descendante. Mer belle.
• 5 Glocicéphales, 1 à environ un mille au large, direction Est avec plusieurs stationnement en surface, puis immersion.
• Peu de temps après (5mn environ) 2 individus sont observés, 2 à environ 1 mille en direction de l'Ouest, puis immersion.
• Quelques minutes plus tard 4 individus faisaient route vers le Nord Ouest en surface à plus de 1 mille.

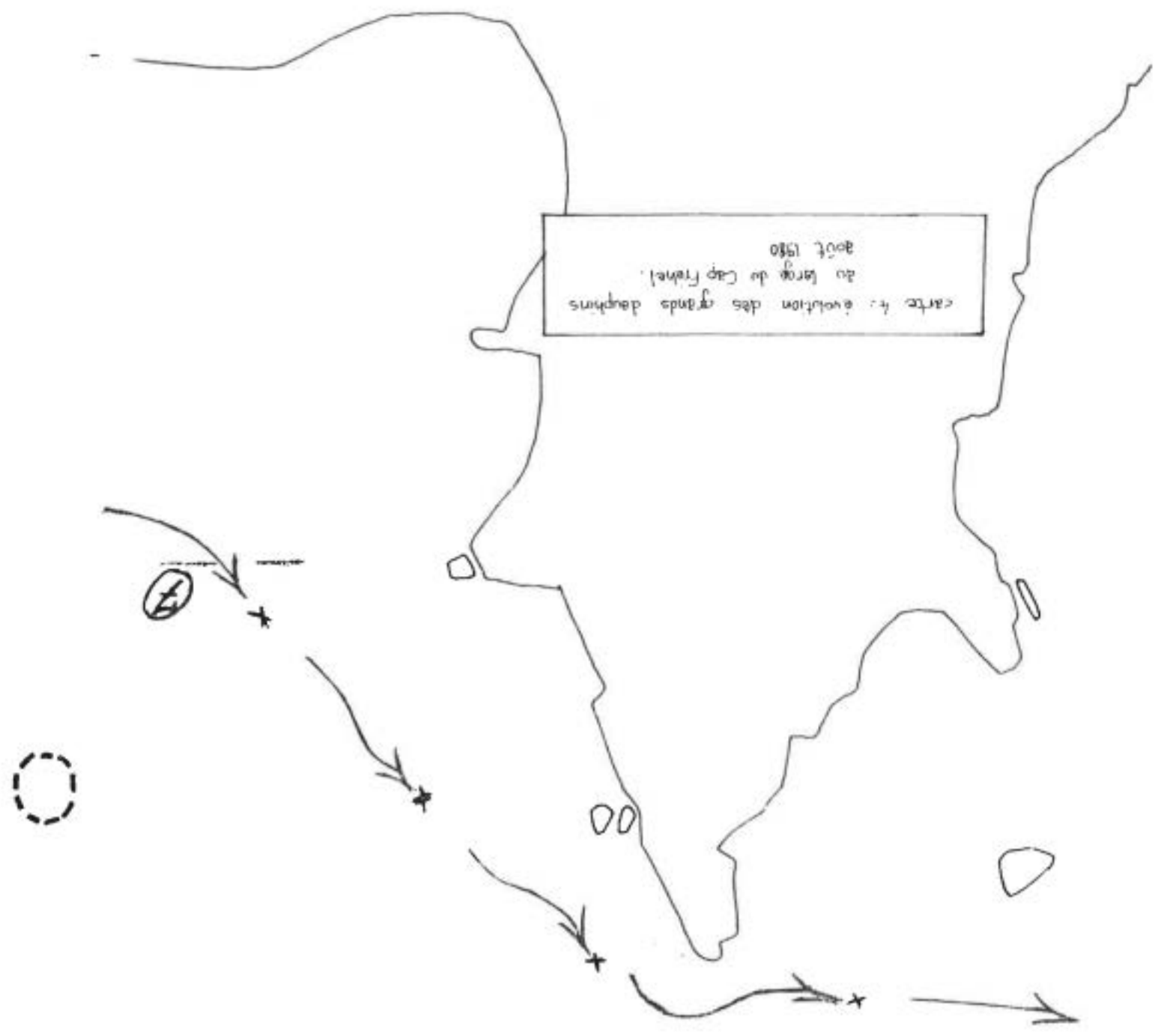
Il est à noter que 7 Souffleurs ont été observés à Binic le 2 août vers 17 h. Ils prenaient la direction de l'Est et traversaient la baie de St Briec. De grandes bandes de Souffleurs à St Quay Portrieux, même genre d'observation qu'à Fréhel les 26 et 27 juillet (dans la même semaine).



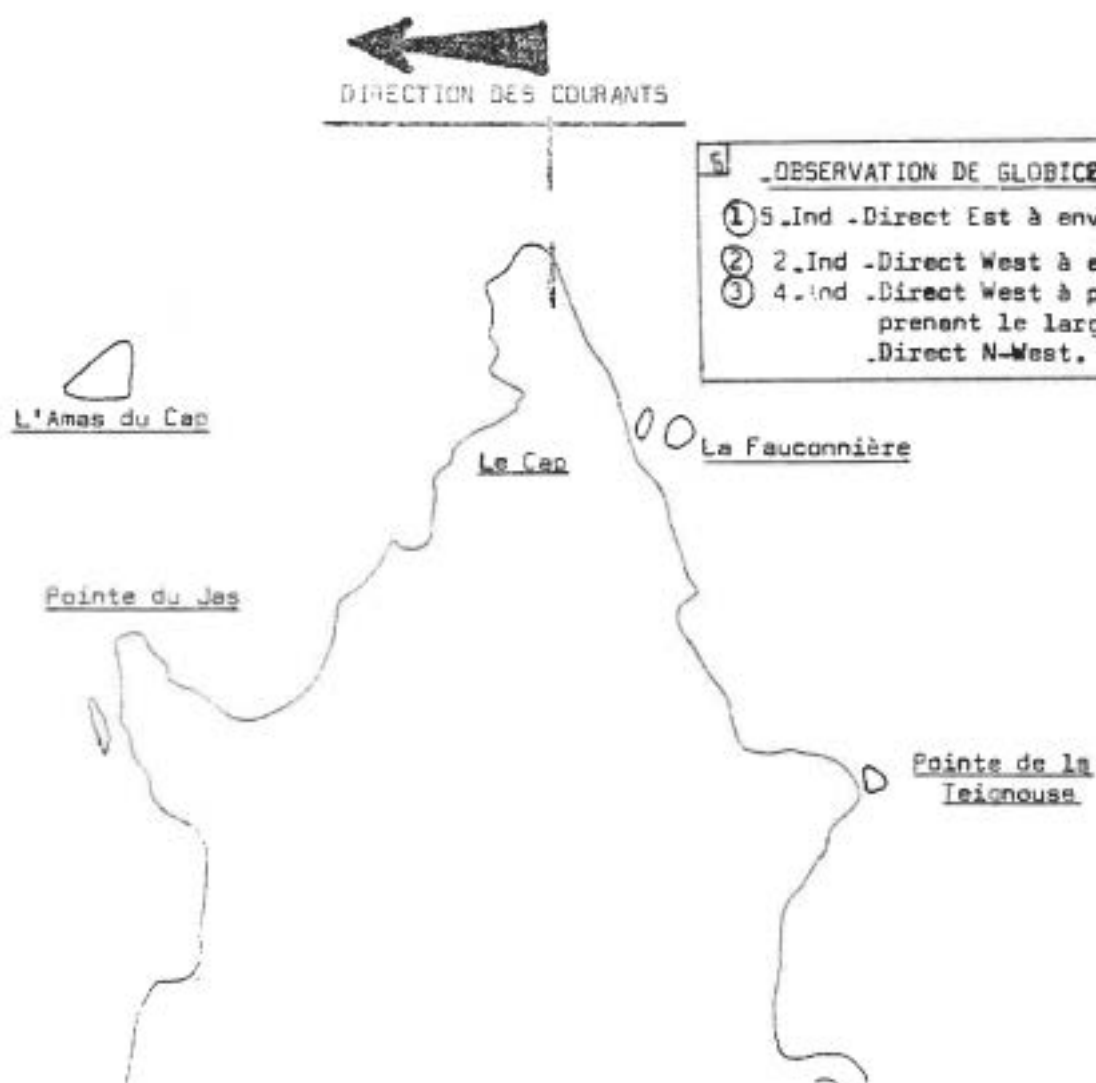
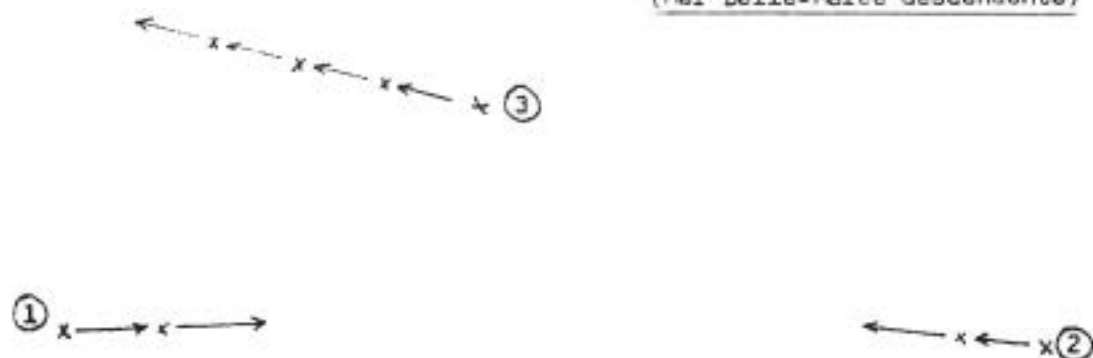


carte 3. évolutions des grandes dauphins
au large du Cap Frehel -
juillet 1980
voir explications dans le texte

carte 4: evolution des grands dauphins
au large du Cap Frial. août 1980



- OBSERVATION DE GLOBICEPHALE NOIR (Globicephala melasena) -
 - AU LARGE DU CAP FREHEL LE 17/8/80 à 13h30 mn.
 (Mer Belle-Marée descendente)



Observation de poisson-Lune (Mola mola) au CAP FREHEL

Le poisson Lune est d'observation annuelle au Cap Fréhel, s'agissant de spécimens isolés notés parfois au printemps, mais surtout en été.

L'espèce, qui n'est habituellement signalée qu'une à trois fois par saison, reste toutefois d'observation rare.

Aussi semble-t-il intéressant de souligner la fréquence remarquable des apparitions de ce poisson en 1980.

- . Deux groupes (3 à 2 individus) sont notés en juin (dates non précisées, Y. BOURGAUT, D. FLOTE). En juillet, observations d'isolés les 11, 12, 13, 18 et 23 ; en août les 18 et 24 ; en septembre le 11.

Les poissons sont toujours observés le long de la face orientale du Cap, entre la pointe de la Teignouse et la pointe du Cap : ils peuvent parfois se maintenir plus ou moins stationnaires pendant quelques dizaines de minutes, mais se laissent le plus souvent dériver vers le Nord - Nord Ouest, portés par les courants de reflux.

- . Les années passées nous n'avons jamais noté de spécimens dépassant 1 mètre (longueur estimée pour 6 individus : 0,60 à 1 mètre). Pour 1980, les estimations varient de 0,60 à 0,80 mètre. Les individus observés à la pointe du Cap disparaissaient juste avant le lit du courant et ne faisant plus surface.

III.3. OBSERVATIONS SUR LA POPULATION DE PETREL TEMPETE DE BANNEG/1980.

Participants : Hervé CORRE (AR-VRAN)
 Denis FLOTE (S.E.P.N.B.)
 Jacques HAMON (AR-VRAN)
 Jacques HENRY (S.E.P.N.B.)

du 30 juillet au 2 août 1980.

- . 33 cadavres ou restes de Pétrel tempête découverts en 8 h de recherche environ sur Banneg.
- 32 cadavres trouvés à l'air libre.
- 1 aile d'adulte trouvée sous un bloc.
- 31 provenant de reste de régurgitation.
- 2 ne provenant pas de régurgitation, dont celui trouvé sous le bloc.
- . Tous les cadavres proviennent d'adultes. A cette époque, les jeunes sont en duvet et sont cachés sous les blocs.
- . La localisation des cadavres peut-être répertoriée comme suit :
 - 1 sous un bloc
 - 1 sur le platier rocheux
 - 6 sur un reposoir à Goéland argenté
 - 8 près de mares
 - 17 dans ou à proximité de nids de Goélants argentés (dont 5 dans le même nid !).
- . Aucune bague métallique n'a été retrouvée sur ces cadavres.
- . La mort d'au moins 31 oiseaux semble devoir être attribuée aux Goélants et particulièrement au Goéland argenté (cf. découvertes des cadavres sur les reposoirs à sites de reproduction de cette espèce + habitudes alimentaires de l'espèce).
- . Mais, les 33 cadavres ne représentent certainement pas l'ensemble du stock de Pétrel tempête prélevé par les Goélants ; ceci pour différentes raisons :
 - L'effort de recherche a essentiellement porté sur les bordures Est à Sud de l'île.
 - Les 6 cadavres du Nord Ouest ont été trouvés sur quelques dcm2.
 - Les 6 cadavres de la partie centrale étaient concentrés autour d'une mare.

Ceci implique que la totalité de l'île a été loin d'être couverte.

- La teinte grisâtre des éléments régurgités les rend difficile à détecter.
 - Un certain nombre de pelotes contenant des restes de cadavres est détruit sur l'île (pluie, vent).
 - Un certain nombre de pelotes, est régurgité, ailleurs que sur l'île (cf. zone de nourrissage des Goélands argentés de Banneg).
 - Comme les Pétrels tempêtes fréquentent le site de nidification pendant plusieurs mois, les 33 cadavres découverts ne représentent qu'un "instantané" par rapport à l'ensemble de la prédation.
- . Compte tenu de ces éléments, on peut penser que le chiffre de 100 Pétrels adultes prélevés par les Goélands en 1980 est un minimum. Il est un fait que tous les oiseaux prélevés ne peuvent pas être comptabilisés avec certitude comme des nicheurs (cf. CRAMP et AL, 1974).

Mais, sachant que :

- l'équilibre d'une population de Pétrels tempêtes est assuré par un taux annuel de survie des adultes compris entre 89 et 88 % (SCOTT, 1970).
- La population des Pétrels tempêtes de Banneg n'est que de quelques centaines de couples.
- l'espèce, visiblement sans défense par rapport aux prédateurs, n'est établie et en fait ne subsiste que dans les endroits où il n'existe pas de prédation (cf. aucun ♂ nicheur sur le littoral breton (MONNAT, 1973).

Il est grand temps de contrôler la population de Goélands.

- . De plus, DAVIS, 1957, nous apprend que les juvéniles sortent s'essayer les ailes à l'extérieur du terrier pendant plusieurs nuits avant leur départ en mer.
- Si les Goélands affamés ont repéré leur manège on imagine le carnage!

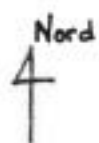
CRAMP, S, BOURNE, W.R.P. et SAUNDERS, D., 1974. The seabirds of Britain and Ireland. Collins, Lond. 1-287.

DAVIS, P, 1957. British Birds 50, 95-101 et 371-84. "The breeding of the storm Pétrel".

MONNAT, J.Y. 1973. Statut actuel des oiseaux marins nicheurs de Bretagne. Ar-Vran - Tome VI, fasc. 1, pp. 1-4.

SCOTT, D.A., 1970. Ph. D. thèses Univ. Of Oxford.

N.B. Reprise dans la ruine Nord/ La cabane, du Pétrel vivant et bagué SA 554.810



BANNEG 1980

Localisation des
33 cadavres de Pétrol tempête

sur un reposoir
de Goéland argenté

14 dans le cordon de galets
dont 11 dans des nids
et 5 dans un même nid

sur le bord
d'une mare

près d'une mare

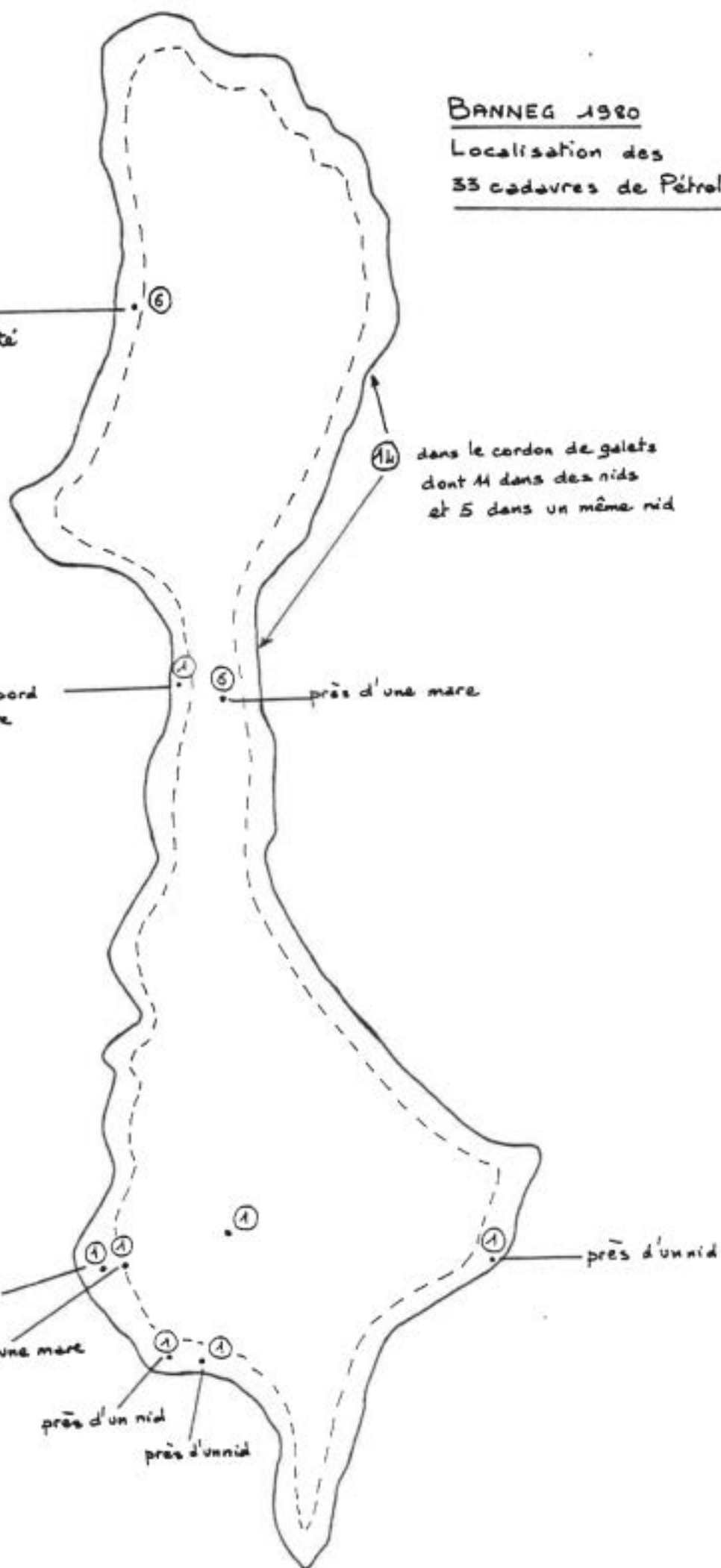
sur le platier

près d'une mare

près d'un nid

près d'un nid

près d'un nid



III.4. METHODE DE DERATISATION - Ewenn De KERGARIOU (1)

Cette méthode a été appliquée sur trois îlots de la Baie de Morlaix où les rats ont toujours été connus (les deux Iles Vertes), ou se sont installés en 1979 (Le Vezoul).

La Grande Ile Verte (80 x 40 m) et la Petite Ile Verte (30 x 20 m) sont plates et couvertes de végétation, alors que le Vezoul est un amas rocheux de 15 mètres de hauteur.

Le moment idéal pour intervenir semble être l'automne ou l'hiver : la recherche des trous de rats est facilitée par le dessèchement de la flore, et les rongeurs, ayant plus de difficultés à trouver leur nourriture, s'attaqueront rapidement au blé "traité". En Baie de Morlaix, nous avons fait le 1er traitement le 20 novembre, mais cela uniquement parce que nous n'étions pas prêts plus tôt. Nous étions accompagné par un technicien de la Défense Sanitaire du Bétail du Finistère (adresse de cet organisme : Stang Vian-Penvillers-29000 Quimper). Cela coûte relativement cher : journée du spécialiste plus produit = 900 Francs. Il est donc préférable de s'en passer et d'essayer de trouver gratuitement du raticide dans les mairies.

Il y a deux précautions essentielles à prendre tout au long de l'opération.

1. Mettre le grain à l'abri de l'eau, pour qu'il garde ses qualités le plus longtemps possible.
2. Cacher le grain le mieux possible, pour que certains passereaux ou canards ne le mangent pas.

- Le premier traitement.

Il consiste à déposer le raticide (blé traité, préférable à l'avoine), dans les trous de rats qui paraissent occupés, les coulées dans l'herbe ou sous les failles horizontales de rochers.

Masquer le raticide, en rabattant un peu les herbes, avec des pierres ou des mottes de terre.

Sur les trois Iles, nous avons utilisé environ 80 kgs, à raison de 3 ou 4 "louchées" par dépôt.

(1). Conservateur de la réserve des Îlots de la Baie de Morlaix.

- 2ème opération :

On effectue un contrôle après 15 jours/1 mois, en vérifiant s'il reste du grain : ce qui est probable. Sinon, il faut en remettre un peu.

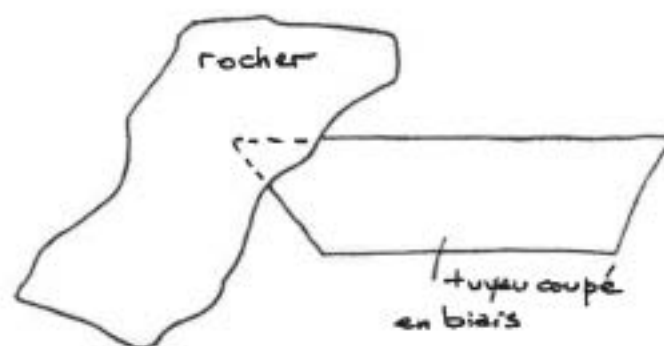
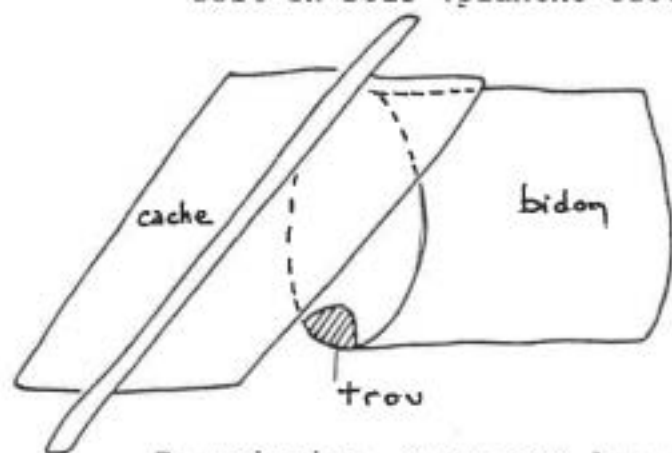
On installe également des postes d'appâts, qui peuvent être de deux modèles différents :

- . soit des tuyaux plastiques (1m50 de long, 12/15 cm de diamètre),
- . ou des bidons métalliques (environ 60 cm de long, 35 cm de diamètre et percés d'un trou de 12/15 cm à un bout).

Les tuyaux sont plus faciles à coincer sous de gros rochers, calés par quelques pierres, et, bien à l'abri de l'eau. A découvert, le bidon a l'avantage de n'avoir qu'un trou à protéger de la pluie. Il suffit de creuser une petite fosse, d'y mettre le bidon en très légère pente et de recouvrir le tout de mottes de terre et d'herbe ou de rochers.

Il faut bien orienter le trou, du côté où il sera le moins exposé aux intempéries, donc Est ou Sud-Est.

Pour terminer, il faut placer des "caches", en biais, aux entrées, soit en bois (planche clouée sur un piquet), ou des roches plates.



En principe, on espace les postes d'appâts de 15 à 20 mètres ; mais en cas de forte densité de rats, ne pas hésiter à en poser davantage.

On laisse ces postes vides, pendant environ 15 jours pour permettre aux éventuels rats "survivants" de s'y habituer.

- 3ème opération :

On dépose 1 kg de raticide dans chaque bidon ou tuyau. Puis, on figne, en calfeutrant un peu l'entrée au poste d'appât avec pierres, mottes de terre, herbes et plantes diverses, de façon à ce que le blé

ne soit pas visible, qu'il ne s'en aille pas avec le vent (surtout dans le cas des tuyaux), que le passage soit assez restreint. Ensuite, il ne reste plus qu'à faire des contrôles de temps en temps (1 à 2 mois au début), et éventuellement rajouter du raticide, s'il a été entamé.

RESULTAT :

La nidification 1980, s'est déroulée normalement. Le 6 juillet une estimation donnait plus de 500 jeunes Goélands argentés sur la Grand Ile Verte, alors qu'en 1979, nous n'y avions bagué que 50 poussins, fin juin.

Sur la Petite Ile Verte et le Vezoul, où il n'y avait pas eu un poussin d'Argenté à l'envol en 1979, la réussite est évidente et les jeunes Goélands sont nombreux en 1980. On peut aussi penser que la disparition des rats a favorisé l'installation du couple de Colvert et de celui d'Alouette des champs, nicheurs sur la grande Ile Verte cette année.

Un contrôle en septembre semble confirmer tout à fait l'élimination des rats. Il n'y a plus de traces fraîches des rongeurs, et le raticide déposé en mai dans les postes d'appâts est intact. Cependant, ceux-ci doivent rester en place pour contre-carrer un éventuel retour des rats et seront donc surveillés régulièrement.

III.5. CONSEILS ET PRECISIONS POUR LE RECENSEMENT DES COLONIES DE MOUETTES TRIDACTYLES, par Alain THOMAS.

La Mouette tridactyle est une espèce dont les effectifs se développent de façon spectaculaire sur la frange méridionale de son aire de reproduction. Ainsi, à l'heure actuelle, cinq réserves de la S.E.P.N.B. comptent des colonies de Mouettes tridactyles et regroupent plus des 4/5ème de la population nicheuse française.

Il est donc impératif pour nous de suivre le plus exactement possible la progression de "nos" effectifs.

A. Composition des colonies

L'expérience montre que l'effectif réellement nicheur d'une colonie n'est pas toujours évident à apprécier. Plusieurs catégories d'oiseaux doivent y être considérés.

1. Individus sur sites.

Un site est constitué par une saillie rocheuse occupée par un oiseau ou deux oiseaux (plus rarement) appariés, et ce plus ou moins régulièrement. Ces individus sont exclusivement des immatures. Ils sont habituellement situés à la périphérie de la colonie. Au cours de la saison de reproduction, aucun apport de matériaux n'y est réalisé. En cas d'absence de ces oiseaux, les sites sont facilement repérables grâce aux fientes. Leur décompte n'est pas nécessaire à effectuer à chaque recensement. Cependant, il peut donner une idée de l'attractivité de la colonie et du volant de futurs reproducteurs.

A faire donc, si l'on a le temps et si l'on est passionné par l'espèce.

2. Individus sur nids ébauchés.

Au cours de la phase de construction, certains couples bien cantonnés commencent à élaborer un nid (apport de terre et de végétation). Mais, il apparaît rapidement que cela se limite à la réalisation d'une coupe qui, tassée et piétinée, tend plus ou moins à disparaître. Les couples concernés, comptant vraisemblablement au moins un individu immature, sont à recenser avec plus de précision. Là encore, leur décompte peut permettre de cerner plus finement la composition de la colonie.

3. Individus sur nid élaboré.

Ici le vocable "élaboré" désigne un nid entièrement construit (5-15 jours), haut et bien creux au sommet, sur lequel rapidement un oiseau prend la position d'incubation. Il devient dès lors difficile de savoir si la ponte a été bel et bien effectuée. Cette difficulté d'appréciation immédiate et le fait que l'élaboration complète du nid ne peut concerner que deux oiseaux au comportement reproducteur développé amènent à mesurer l'importance de la colonie sur cette base des "nids élaborés."

Effectif de la colonie = Somme des couples nidificateurs et des couples reproducteurs.

B. Période de recensement

A Goulien, les recensements sont effectués des derniers jours de mai à la mi-juin. Sur cet ancien lieu de reproduction, les arrivées s'effectuent dès le début janvier. Sur des secteurs neufs, comme à Groix ou à Belle-Ile, il est probable que les installations soient plus tardives (à vérifier). La seconde quinzaine de juin doit alors être la période la plus favorable aux recensements. Mais dans la mesure du possible, il est conseillé de suivre l'évolution de la colonie au cours de la saison et, dans l'idéal, de cartographier les nids et emplacements des couples.

C. Bague

Je rappelle ici qu'un programme de baguage des Mouettes tridactyles est en cours à la réserve du Cap Sizun, il est destiné à faire comprendre les mécanismes démographiques de la colonie qui pourrait d'ailleurs être d'ores et déjà un foyer d'émigration vers les nouvelles colonies bretonnes. Les oiseaux marqués sont porteurs à la patte gauche d'une bague métallique et parfois d'une en plastique, et à la droite de trois bagues en plastique. En cas d'observation, bien préciser l'ordre des couleurs. Commencer, pour celles de la patte droite, par celle du haut.

PARTIE IV

BILAN DE L'ANIMATION ESTIVALE DES RESERVES

Cette année a connu approximativement le même type d'intervention sur les réserves éducatives de la S.E.P.N.B.

Un week end de travail avec les animateurs s'est tenu fin juin à la réserve Michel-Hervé-Julien à Goulien. L'effort a été porté sur la formation botanique des personnes présentes en vue d'une meilleure animation auprès des visiteurs. Par ailleurs, les thèmes généraux abordés l'an passé, ont été repris.

1. Mare de Vauville/Manche

Animateurs (Jean Noël BALLOT, Laurent PAIN, Jeannick LE CORFF, F. LE CANNELIE).

La difficulté de l'animation en ce lieu a été une nouvelle fois démontrée sur deux mois, 150 à 200 personnes seulement sont venues visiter la Réserve. Le non respect de cette réserve, pourtant classée "réserve naturelle", par les touristes, le manque d'appui sur place n'ont pu permettre une animation et un gardiennage efficace. De ce fait, les animateurs ont opéré avec les moyens du bord. Un nouvel inventaire ornithologique approfondi a été mené. Cette animation, si elle n'est pas prise en charge par le comité local de gestion de la réserve, ne sera pas reconduite par la S.E.P.N.B.

2. Cap Fréhel

Animateurs (Lionel LAMBERT, Pierre et Hervé YESOU, Etienne RUELLAN, Bruno MARTIN).

Cette année encore, Lionel LAMBERT a mis à la disposition de la S.E.P.N.B. son véhicule, permettant ainsi d'assurer sur place une présence et une action réelle : stand d'information, diffusion de matériel éducatif, animation selon la demande. Le bilan général de cette saison est sensiblement le même que celui de l'an passé. D'intéressantes observations de cétacés ont été réalisées par les animateurs présents.

3. Réserve Michel-Hervé-Julien/Goulien

Animateurs (Yves CHEPEAU, Anne de MARIGNAN, Etienne RUELLAN, Pierre YESOU, Jean Noël BALLOT, Pascal CLERC, Thierry LE GUENNEC).

Les randonnées naturalistes entre la grande Réserve et le Milinou,

ont été reprises cette année. Leur but était de permettre aux personnes qui le désiraient de découvrir de façon plus approfondie l'écologie de ce milieu de falaises littorales. Une campagne d'affichage et un relais par la presse ont permis de prendre en charge environ 170 personnes entre juillet et août, et ce à raison de deux sorties par semaine. Le succès de cette formule nous amènera à porter leur nombre à trois par semaine, l'an prochain. Plusieurs animations "hors réserve" ont par ailleurs été effectuées : colonies ou centres de vacances, stands à des fêtes locales, etc...

L'exposition prévue (réserves de la S.E.P.N.B.) n'ayant pu être réunie à temps, nous avons utilisé à nouveau celle consacrée à la pollution pétrolière des océans. Quelques travaux d'entretien de la réserve ont été réalisés : réparation de clôture, construction d'un muret, etc...

La réserve a accueilli environ 35 000 visiteurs au cours de la saison.

4. Réserve de Koh-Kastell/Belle-île

Animateurs (Jean DAVID, Alain LE DREFF, Christian BARVEC et Christophe LEMOINE).

L'augmentation sensible du nombre des visiteurs témoigne de l'intérêt de ce point d'animation qui a connu par ailleurs les habituelles difficultés de gardiennage.

Une journée de synthèse d'un lieu, à Lorient, le 20 septembre

De nombreuses suggestions ont été faites.

- 1). Une redistribution de l'animation est envisagée pour l'an prochain : élargissement ou réduction du temps d'intervention au vue des expériences de 79 et de 80, mise en place d'une animation à la pointe du Grouin/Cancale en 1981, abandon de l'animation à la Mare de Vauville.
- 2). Dans la mesure des possibilités financières, l'équipement optique des réserves sera complété.
- 3). Il serait souhaitable de compléter la formation botaniste des animateurs.

- 4). A Falguerec, pour tester les possibilités de cette nouvelle réserve, des weeks-ends d'animation bénévoles seront mis en place pour 1981.
- 5). L'action conduite par Jacques HENRY et Alain THOMAS auprès de la municipalité de Plomeur (Sud-Finistère) pour le réaménagement d'anciennes carrières de sable, permettra peut-être la création d'un nouveau point d'animation, si la collaboration avec la municipalité peut se poursuivre.